

3163

République du Sénégal



Ministère chargé du Développement Social



COPIE



EVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE

Region de KOLDA : Département de KOLDA Communauté rurale de DIOULACOLON

Rapport provisoire, Mai 2003



Études et Conseils

Adresse : Rue 7 prolongée villa 11A Point E, Tel : 825-86-34 Fax : 8247108 BP 8316 Dakar / Yoff

Site : www.senagrosol.sn Email : agrosol@sentoo.sn

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	3
I CONTEXTE	3
II OBJECTIF.....	4
III METHODOLOGIE.....	4
2. CONTEXTE DE LA CR	7
2.1. LA LOCALISATION	7
2.2. L'HISTORIQUE.....	7
2.3. LES ASPECTS PHYSIQUES	7
2.4. LA DEMOGRAPHIE ET LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES.....	7
2.5. LES FETES.....	7
3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU VILLAGE	8
3.1. POPULATION.....	8
3.2. MIGRATION	9
4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....	9
5. SERVICES SOCIAUX DE BASE	12
6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	15
7. INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT.....	16
8. ANALYSE INSTITUTIONNELLE.....	17
9. COMMUNICATION.....	19
10. PAUVRETE	19
10.1. LES PERCEPTIONS DE LA PAUVRETE	19
10.2. CATEGORISATION DES NIVEAUX DE PAUVRETE	21
10.2.1. Niveaux de pauvreté et niveaux de revenus, inégalités d'accès aux services en fonction de la localisation	22
10.2.2. Les difficultés et inégalités sociales d'accès aux services sociaux et infrastructures de base : l'aspect genre.....	23
10.3. GROUPES VULNERABLES ET STRATEGIES DE LUTTE	28
10.4. ANALYSE COMPARATIVE DES BESOINS EXPRIMES	29
10.5. LES CONTRAINTES ET LES BESOINS DE LA CR.....	29
10.5.1. les principales contraintes.....	29
10.5.2. Les besoins	30
11. PERSPECTIVES	30
11.1. POTENTIALITES.....	30
11.2. OPTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	30

Liste des acronymes

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ASC : Agent de santé communautaire

ANCAR: Agence Nationale pour le Conseil Agricole et Rural

CMS Crédit Mutuel Sénégalais

CERP Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

CR: Communauté Rurale

CRS : Catholic Relief Service

DEFCCS : Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des sols

EPP : Evaluation Participative de la Pauvreté

FNGPF : Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine

FRK : Foresterie Rurale de Kolda

GEC : Groupement d'Epargne et de Crédit

Ong Fodde : Forum pour le développement durable

PAGPF : Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine

PSPI : Projet "Système de production intégré"

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

SFD : Système Financier Décentralisé

SODEFITEX: Société de Développement des Fibres Textiles

VSF : Vétérinaires Sans Frontière

1. INTRODUCTION

i Contexte

La pauvreté n'a pas reculé ces dernières années malgré les efforts consentis par nos gouvernements pour améliorer les conditions de vie des populations. Les indicateurs sur les conditions de vie des populations n'ont pas connu d'amélioration ces dernières années au Sénégal. Les indicateurs sur l'accès aux services sociaux de base au niveau national montrent que la pauvreté n'a pas été réduite :

- ⇒ un taux d'analphabétisme de 70% pour les femmes et 48.9% pour les hommes ;
- ⇒ une recrudescence des endémies locales et la malnutrition qui touche de plus en plus les personnes vulnérables (enfants, jeunes, handicapés, femmes, personnes déplacées ou réfugiées etc.) ;
- ⇒ un accès à l'eau potable limité à 28 litres/habitant /jour qui est en deçà des recommandations de l'OMS qui sont de 35 litres par habitant et par jour.

La notion de pauvreté revêt plusieurs caractères et varie suivant les milieux. De ce fait dans le cadre bien défini de notre étude, la pauvreté de l'individu par rapport à certains aspects sociaux est prise en considération.

Ainsi elle pourrait se définir selon la commission de l'Union Européenne comme suit : « peuvent être considérés comme pauvres les individus ou les familles dont les ressources (matériel, culturelle et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimum acceptables dans l'Etat dans lequel il vit ». Cette définition se rapporte à la pauvreté de l'individu suivant sa catégorie sociale et donc ne se caractérise pas seulement par ce que l'individu peut obtenir comme revenu, mais également de l'égard qu'il jouit dans sa communauté par rapport à des considérations socio-culturelles.

Parfois cette situation de pauvreté engendre au niveau individuel un sentiment d'impuissance, de résignation face à une condition sociale qui apparaît comme immuable et ferait perdre l'estime de soi. Ceci se répercute sur certaines catégories sociales (femmes, jeunes, handicapés et autres groupes).

Cette pauvreté est localisée surtout dans les zones rurales. Un certain nombre de critères agissent sur l'acuité de cette pauvreté : l'augmentation de la taille du ménage, le nombre de ménages dirigés par des femmes, l'absence et/ ou l'insuffisance de revenus et d'accès aux services sociaux de base, etc.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Sénégal a sollicité et obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour exécuter la première phase du Projet Fonds de Développement social (PFDS) dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté.

La phase pilote, prévue pour une durée de trois ans (2001-2004), est axée sur quatre (04) composantes que sont : l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base ;

l'accès aux services de micro-finance et aux activités génératrices de revenus (AGR); le renforcement des capacités des organisations communautaires de base et des groupes vulnérables; et enfin, le suivi et l'analyse des conditions de vie des ménages et des communautés.

ii Objectif

Les EPP réalisées dans chaque village ciblé visaient les objectifs suivants :

- ✓ Etablir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté et disposer d'une base de données sur l'état de la situation de la pauvreté au niveau des villages dans la communauté concernée ;
- ✓ Faire une classification des communautés selon leur degré de pauvreté en fonction des critères, variables critiques et indicateurs qui seront à la fois quantitatifs et qualitatifs ;
- ✓ Identifier au sein des communautés ciblées celles qui sont hors d'atteinte des structures financières décentralisées et qui seront les bénéficiaires de la composante 2b ;
- ✓ Confirmer que les communautés ciblées sont les plus pauvres et identifier les sous-groupes marginalisés / vulnérables au sein des communautés qui seront les bénéficiaires potentiels des composantes 1 et 3 du projet au cours de sa première phase ;
- ✓ Identifier l'ensemble des S.F.D évoluant dans la zone concernée (couverture géographique, données sur les statistiques financières cibles, produits et services.....) ;

Le présent rapport a pour objectif d'une part, de dégager les grandes tendances dans la CR de Kounkané par rapport aux caractéristiques démographiques, socio - économiques, environnementales, institutionnelles et communicationnelles et par rapport à la pauvreté et d'autre part, d'indiquer les grandes orientations dans une perspective d'amélioration des niveaux de revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

iii Méthodologie

Le présent rapport est basé sur l'exploitation systématique de chacun des 37 rapports individuels des villages, sur l'exploitation des grilles villages (dont les données ont été traitées sous SPSS et sorties sous forme de tableaux) et sur la consultation du Plan Local de la CR. Les données quantitatives figurant dans le rapport sont issues du traitement des données de l'échantillon.

Les évaluations participatives de la pauvreté (EPP) réalisées dans les 37 villages sélectionnés de la CR (parce qu'étant considérés comme étant les plus pauvres) ont permis de déterminer pour chaque village étudié, la situation de référence selon les différents indicateurs retenus pour le suivi de la pauvreté et produire des rapports par village. Certains outils de la MARP (revue des données secondaires, classification socio- économique, carte des ressources, diagramme de polarisation, diagramme de venn, carte sociale et pyramide des contraintes) utilisés à l'aide d'ISS et de Focus group, ainsi que des questionnaires (village, ménage, structure) ont permis de répondre à cette préoccupation (voir détail de la méthodologie de réalisation des EPP en annexe).

Ensuite pour chaque village ciblé, 5 types de questionnaires ont été administrés : un questionnaire village administré lors de l'assemblée villageoise pour convenir des problèmes prioritaires et

urgents et spécifiques à chaque groupe ; un questionnaire ménages administré suivant une classification socio-économique des populations du village et relativement au nombre de ménages par classe ; 3 questionnaires administrés au niveau des structures sanitaires, éducatives et des structures financières décentralisées s'il existe pour s'enquérir des contraintes et priorités.

Pour les parties analytiques de ces rapports communautés rurales deux axes ont été pris en compte : l'accès aux infrastructures et le niveau de pauvreté des ménage.

a) **Analyse de l'accès aux infrastructures de base**

Pour les infrastructures, des indicateurs de référence sur la santé, l'éducation, la nutrition, l'eau, l'assainissement, les services financier et socio-économiques ont été examinés et particulièrement l'accès selon les groupes cibles que sont les femmes, les jeunes, les handicapés et les autres groupes vulnérables.

La plupart des villages sont à l'intérieur des terres et se trouvent rarement sur l'axe d'une voie de communication (route butinée, route latéritique), et sont ainsi à des distance considérables des infrastructures.

L'accessibilité a été traitée sous plusieurs aspects :

1. Accessibilité financière :

Devant la crise économique mais aussi du fait de la rareté des intrants pour l'agriculture, et la rareté du pâturage pour le bétail, le milieu rural qui ne vit principalement que de ces activités voit ses revenus décroître cependant que les coûts des moyens de subsistance de base (l'alimentation, santé, eau potable) et de l'éducation vont croissants. A ceci s'ajoute la difficulté d'obtenir des fonds de crédits et de bénéficier du droit foncier pour les terres, particulièrement chez les femmes.

2. Accessibilité socio-culturelle :

Dans nos sociétés chaque groupe social a un rôle bien déterminé par la communauté mais également celle ci détermine la liberté de décision de chaque groupe. Aussi elles sont le nid de certaines considérations et tabous qui font même l'essence de la vie. De ce fait, elle peut constituer un facteur déterminant dans l'accès aux infrastructures (santé, éducation) suivant le niveau de conception de la société.

3. Accessibilité à l'information :

L'information joue un rôle capital dans l'accès aux infrastructures dans la mesure où elle peut influencer les populations dans leur comportement face aux manquements liés à la pauvreté.

Seulement on peut constater que dans les zones d'étude, la communication interpersonnelle est prédominante avec les assemblées villageoises organisées par les chefs religieux et/ou coutumier. L'information est parfois obtenue à partir de certaines chaînes de radio.

b) Analyse des niveaux de pauvreté des ménages

Elle part de la classification faite par les populations des villages enquêtés et qui indique l'estimation du taux de ménages pauvres, riches ou moyens selon la perception qu'elles ont de ces concepts dans leur contexte.

Dans chaque village, avec l'appui de trois informateurs clés (un homme, une femme et un jeune), les critères de pauvreté ont été dégagés par chaque catégorie d'informateur et l'ensemble des ménages du village ont été classés selon ces critères. C'est la moyenne de ces différents classements qui a permis de dégager l'indicateur de pauvreté qui est constitué du pourcentage de ménages pauvres dans le village.

Ainsi à l'échelle de la communauté rurale ce sont les indices répertoriés dans les grilles villages qui ont permis de classer l'ensemble des villages selon le pourcentage de ménages pauvres qui sont estimés. Les villages enquêtés ont été catégorisés en 3 grands sous – ensembles dans le but de faciliter l'analyse.

Les seuils retenus pour cette catégorisation sont :

- Groupe de villages ayant moins de 50% de ménages pauvres ;
- de 50% de ménages pauvres à moins de 75 % de ménages pauvres ;
- Pourcentage de ménages pauvres supérieur ou égal à 75% des ménages.

Tous les villages enquêtés des CR ont ainsi été catégorisés. L'analyse de la pauvreté en rapport avec les revenus et les services sociaux de base a alors été affinée en fonction des ces catégories.

Enfin, pour montrer que les niveaux de vulnérabilité peuvent varier en fonction du genre, nous avons essayé, autant que possible, d'analyser les éléments jugés assez déterminants dans le cadre de la pauvreté d'après la perception des populations.

Les limites observées sont de manière générale un déficit de données pour traiter les aspects liés à l'accessibilité des infrastructures sociales suivant les catégories sociales (jeunes et handicapés). Il en est de même pour les données sur les IST et sur la communication.

2. CONTEXTE DE LA CR

2.1. La localisation

La CR de Dioulacolon appartient à l'arrondissement du même nom et est localisée dans le département de Kolda, région de Kolda¹. Elle est située à 12 km de la capitale régionale. Elle est limitée au nord par la Commune de Kolda, au sud par les communautés rurales de Médina El Hadji et de Salikégni, à l'est par l'arrondissement de Daba et à l'Ouest par la communauté rurale de Tankanto Escala.

Elle couvre une superficie de 94km² soit environ 8% de la superficie totale de l'arrondissement.

2.2. L'histoire

La CR de Dioulacolon date de mai 1978. Elle tient son nom du village de Dioulacolon dont le premier roi était Baïnouk, du nom de Dioumou. Il y creusa un puits pour les besoins de sa famille. Plus tard, il sera chassé par le roi mandingue Dianké Waly qui ordonna à ses gens d'aller puiser de l'eau dans le puits de Dioumou, (Dioumou – la – colon : le puits de Dioumou en mandingue). Les mandingues ont été chassés à leur tour par Alpha Molo Baldé, en 1856. Les peuhls ont transformé Dioumou- la- colon en Dioulacolon. C'est en 1870 qu'ils se sont installés définitivement.

2.3. Les aspects physiques

Le relief de la CR est relativement plat. Le climat est de type sub-guinéen, marqué par une pluviométrie abondante en temps normal (900-1200mm / an). Il y a deux saisons : une saison sèche qui dure d'octobre à mai et une saison des pluies qui dure de mai à octobre. Les températures tournent autour de 28 à 30°C.

2.4. La démographie et les aspects socio-économiques

Sur le plan démographique la population totale est de 8077² habitants répartis dans 56 villages. Pour les besoins des EPP, 15 villages au total ont été retenus pour servir d'échantillon soit donc 26,78% des villages. L'ethnie hal-pulaar est dominante à hauteur de 71,4% et l'Islam est la religion la plus pratiquée. L'agriculture occupe la quasi totalité de la population tandis que l'élevage est la 2^{ème} activité économique.

2.5. Les fêtes

Les fêtes sont essentiellement les fêtes religieuses. Ce sont principalement la fête de la Korité, de Tabaski et le Maouloud.

¹ Source : Plan de développement de la CR de Dioulacolon – 1992.

² Recensement administratif de 1990 ; Plan de développement de la CR de Dioulacolon – 1992.

3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU VILLAGE

3.1. Population

Tableau 1 : Évolution démographique des villages enquêtés (15).

Année	1990	2002 (EPP)
Population totale	2927	3706
Evolution absolue	+779	
Taux de croissance	+6,58%	

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Il apparaît à travers le tableau ci-dessus que la population de l'ensemble des villages enquêtés lors des EPP a connu un taux de croissance annuel de 6,58% entre 1990³ et 2002.

Cette tendance générale cache cependant quelques disparités. Ainsi, la population du village de Saré Namou connaît une tendance à la stabilité tandis que celles de Marwata Dioké et Bantancountouyel sont en baisse (respectivement 131 et 268 habitants en 1990, pour ces deux derniers villages).

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 7 ans	417	433	850
7-14 ans	470	418	915
15-25 ans	371	325	696
26 ans et plus	649	623	1272
Total	1907	1799	3706

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

La population de l'ensemble des 15 villages de l'échantillon est estimée à 3706 habitants, avec un sexe ratio de 0,94 femme pour 1 homme. C'est une population à très grande majorité jeune, car les moins de 25 ans constituent 66,41% de la population totale. La population féminine représente 48,54% de la population totale.

Sur la base des données statistiques disponibles⁴, le nombre moyen de ménages par village s'élève à 21. Le nombre moyen d'habitants par village s'élève lui à 215, d'où une moyenne de 10 personnes par ménage. La proportion des ménages dirigés par des femmes est de 1,19%. Le pourcentage de la population active des villages enquêtés de la CR de Dioulacolon est en moyenne de 62,30%.

Du point de vue nuptialité, l'âge moyen au premier mariage des filles est 16 ans ; il est de 21 ans pour les garçons. En outre la connaissance des méthodes contraceptives est jugée peu connue dans 64,3% des réponses, tandis que leur utilisation est jugée moyenne dans 21,4% des cas.

³ Recensement administratif de 1990 (Plan de développement de la CR de Dioulacolon – 1992). -

⁴ 14 villages sur 15

3.2 Migration

Dans la CR de Dioulacolon, les mouvements saisonniers représentent l'essentiel des flux migratoires : plus de 75% (92,9% en moyenne). Ils sont le fait de jeunes garçons et filles en quête de travail, en saison sèche, dans les centres urbains, les périmètres maraîchers du nord du pays. Cette migration saisonnière est notée dans l'ensemble des villages échantillonnés et peut concerner jusqu'à 20% des ménages enquêtés.

Dans le lot des villages enquêtés, certains enregistrent des flux migratoires vers l'étranger : la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, l'Amérique et l'Europe. Si pour la Gambie et la Guinée Bissau il peut s'agir de migration saisonnière, les autres destinations concernent surtout les migrations définitives. Les migrations à l'étranger représentent en moyenne 7,1% des flux notés dans les villages enquêtés de la CR.

4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

• Secteurs d'activité et revenus

Les principales activités qui se pratiquent dans la CR concernent l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'arboriculture, le maraîchage et l'artisanat.

Sur l'ensemble des villages enquêtés, les activités agricoles sont les principales sources de revenus. Cependant, de manière générale, les productions agricoles demeurent insuffisantes pour satisfaire les besoins des ménages.

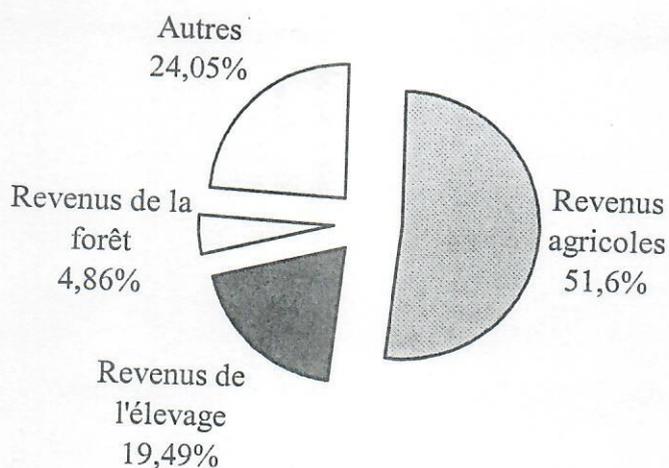
Les principales spéculations sont les céréales, le coton, l'arachide, les fruits et légumes. Excepté le coton qui est souvent exclusivement destiné à la commercialisation, les productions agricoles font l'objet d'autoconsommation élevée : 70% en moyenne.

En moyenne, l'agriculture procure en moyenne 51,6% des revenus monétaires des ménages de la CR. Le revenu monétaire moyen par habitant et par an est de 42 150 F CFA. Derrière l'agriculture, suivent l'élevage (19,49%), les revenus tirés de l'exploitation forestière (4,86%).

Les autres activités génératrices de revenus sont le commerce l'arboriculture fruitière et le maraîchage.

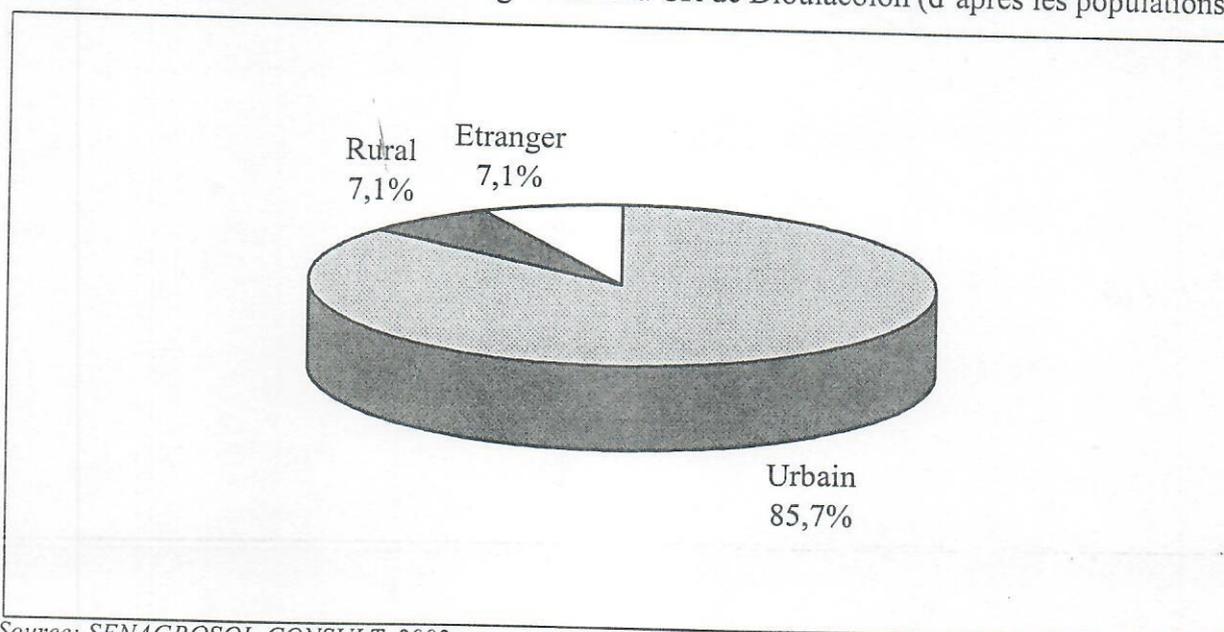
Les transferts monétaires existent dans la plupart des villages enquêtés mais représentent un faible pourcentage des revenus monétaires des ménages 1 à 6%. Ils proviennent essentiellement des zones urbaines (cf. graphiques ci-après). Cependant, les ménages bénéficiant de ces transferts occupent en général les premiers rangs dans la classification socioéconomique.

Graphique 1 : Part des revenus monétaire par secteur d'activité dans la CR (d'après les populations)



Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Graphique 2 : Origine des transferts d'argent dans la CR de Dioulacolon (d'après les populations)



Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

• Sources de financement

Les obstacles principaux au développement des activités sont variés mais le déficit de financement est souvent considéré par les populations comme l'un des plus déterminants. Il est extrêmement rare que les services offerts soient satisfaisants tant du point de vue quantitatif (montants accordés et conditions) que qualitatif (impact sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires).

On peut distinguer 3 niveaux de financement en ce qui concerne les activités de création d'emploi et d'amélioration des revenus.

Le premier niveau est constitué par les systèmes de crédit et d'entre - aide initiés par les organisations communautaires de base (GPF, Associations, GIE ...) à partir de leurs propres ressources. D'une manière générale, le capital dont elles disposent sont faibles et ne permettent de distribuer que de faibles montants par bénéficiaire, montants qui ne permettent pas de développer les activités.

Le deuxième niveau est constitué par les SFD d'envergure plus importante qui octroient des crédits individuels ou collectifs à leurs membres. Il s'agit plus précisément du groupement d'épargne et de crédit (GEC) de Dioulacolon et du Crédit Mutuel Sénégalais (antenne de Kolda) et de la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole). Cette structures sont censées octroyer des crédits à des conditions plus allégées que le système classique.

Enfin, le troisième niveau est constitué des sociétés de développement comme la SODEFITEX, des projets tels le projet ASC/ Emploi, le PAGPF (Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine), des ONG comme le CRS.

Les principaux secteurs économiques peuvent en bénéficier mais, le secteur le plus financé en général est l'agriculture. Le commerce occupe cependant une place importante surtout au niveau des femmes et des jeunes.

A partir des EPP, le constat général que l'on fait est que les financements sont très réduits face à la demande, avec des taux d'intérêts et des délais de remboursement jugés trop contraignants.

Tableau 2 : Accès aux financements

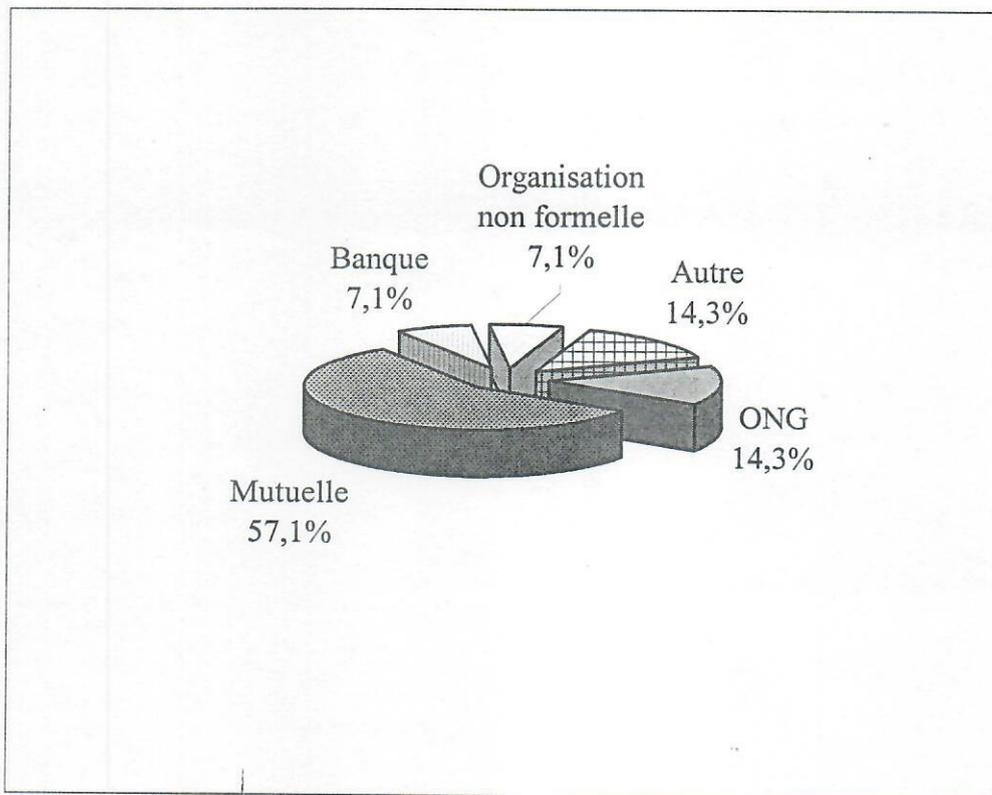
Rubriques	Valeurs		
	<i>moyenne</i>	<i>max.</i>	<i>min</i>
<i>distance d'accès SFD</i>	09,77km	16km	1km
<i>Type de SFD</i>	<i>Proportion</i>		
ONG	14,3%		
Mutuelle	57,1%		
Banque	7,1%		
Organisation non formelle	7,1%		
Autre	14,3%		

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Du tableau ci-dessus, l'on notera que la distance maximale d'accès est de 16 km tandis que la moyenne est de 9,77km, ce qui implique un coût énorme en temps pour les utilisateurs

De tous les systèmes financiers polarisant la CR, la mutuelle est la structure la mieux représentée avec plus de 57% des cas comme l'indique le graphique ci-après.

Graphique 3 : SFD polarisant les villages de la CR de Dioulacolon



Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

5. SERVICES SOCIAUX DE BASE

• Education

Le système éducatif dans la CR demeure confronté à un certain nombre de difficultés dont l'éloignement des infrastructures par rapport aux cibles (Si la distance moyenne d'accès à l'infrastructure scolaire la plus fréquentée est de 1km, la distance maximale est de 4km). Il s'y ajoute que certains villages n'ont pas d'école ; c'est le cas de Missirah Bacoday, Guiro Yéro Salman, Saré Namou, Saré Dembassy, Taminguel Souma Kandé et Marwata Dioké qui envoient leurs élèves vers les écoles de villages voisins à Dioulacolon ou même au collège et au lycée de Kolda. Ce lycée et ce collège sont aussi fréquentés par les élèves des autres villages.

Les écoles des villages enquêtés dans la CR de Dioulacolon ont à 77,8% un cycle partiel. L'école de Faraba est l'une des mieux équipée ; elle est la seule à cycle complet, dispose d'une clôture et d'une cantine scolaire, tout ceci grâce à l'appui de l'ONG Aide – Action et l'UNICEF. Il faut signaler l'existence à Guiro Yéro Alpha d'une école pilote devant conduire l'apprentissage des élèves dans certains corps de métiers.

Là où elles existent, l'état des salles de classe est jugé bon dans 40% des cas répertoriés ; ce taux est de 50% pour les cas jugés moyens et 10% pour ceux jugés mauvais. L'état des tables bancs n'est jugé mauvais que dans 10% des cas ; ce taux est de 40% pour les tables bancs dont l'état est jugé moyen et de 50% pour ceux qui seraient en bon état.

Le nombre moyen d'élèves par manuel scolaire est de 2,25. Le nombre d'élèves garçons s'élève en moyenne à 81 par école contre 60 élèves filles. Les capacités des équipements scolaires sont utilisées à 100% dans 83,3% des cas et même à hauteur de 150% pour les 16,7% de cas restants.

Les parents d'élèves qui sont à très grande majorité insatisfaits de l'école (71,4%) sont déjà bien organisés au sein d'associations de parents d'élèves, ceci dans 91,7% des cas.

Les latrines sont inexistantes dans 62,5% des écoles tandis qu'on note l'absence de source d'eau potable dans 66,7% des cas. On note également l'absence de clôtures pour 77,8% des écoles. D'autre part aucune école ne dispose de logement réservé au maître et seuls 37,5% des écoles disposent d'une cantine scolaire fonctionnelle.

On ne compte en moyenne que quatre (4) enseignants par écoles dans les villages enquêtés de la CR de Dioulacolon et parmi ceux-ci il n'y a presque pas de maîtresses.

Le taux de scolarisation des garçons est en moyenne de 68,51% contre seulement 51,80% pour les filles. Ce déséquilibre entre garçons et filles se retrouve au niveau du taux d'inscription à l'école qui est de 68,60% pour les premiers et de 52,70% pour les seconds. Les taux de scolarisation les plus bas au niveau des filles se rencontrent dans les villages de Marwata Dioké (6%), Saré Dembassy (23%) et Bantancoutouyel (25%). A Marwata Dioké, le taux de scolarisation des garçons est aussi très faible car étant de 15%.

De même, le taux d'abandon des filles est plus important car éteignant les 31,28% contre 7,76% pour les garçons. L'incidence de la pauvreté peut être bien perçue à travers ce dernier paramètre ; le taux d'abandon particulièrement élevé dans un village sans école comme Saré Namou. Les deux raisons expliquant cet état de fait sont le manque de moyens financiers pour subvenir aux coûts de la scolarité et l'éloignement de l'infrastructure scolaire.

La scolarisation des adultes reste également faible tandis que l'alphabétisation semble avoir concerné plus d'hommes que de femmes (48,16% contre 44,92%). Comme contraintes à l'éducation les populations déplorent la cherté des fournitures et l'irrégularité des programmes d'alphabétisation, d'où un réel risque de perte des acquis.

Il faut noter que pour les villages enquêtés de la CR de Dioulacolon, cette alphabétisation se fait surtout en pulaar : dans 92,9% des cas.

• Santé

Le seul poste de santé et la seule maternité rurale de la CR sont à Dioulacolon. Ce poste de santé polarise 62 villages. Seul le village de Séré Oumar disposait d'une case de santé qui n'est plus fonctionnelle. Les infrastructures sanitaires de la CR sont jugés en mauvais état dans 76,9% des cas.

Les principales difficultés liées à l'accès de la population aux structures de santé sont, en plus du manque d'infrastructure dans le village, les problèmes de transport, l'insuffisance et la cherté des médicaments de première nécessité et le manque de personnel soignant.

Les populations sont souvent obligées de se rendre à Dioulacolon ou bien hors de la CR notamment à l'hôpital régional de Kolda, à la case de santé de Bantancoutou Maoundé ou au poste de santé de Médina El hadj - dans la CR du même nom - et parfois à Guiro Yéro Bokar. La distance d'accès à la structure de santé est en moyenne de 8,79km avec le cas particulier de Saré Samboudiang qui est situé à 25km de Kolda. La distance d'accès à une maternité est en moyenne de 5,14km. Le moyen d'évacuation dominant est la charrette (45,5%) et le vélo (45,5%).

Les médicaments sont non disponibles dans 58,3% des cas. Cette situation pousse bon nombre de villageois à aller chez le guérisseur même si la tendance est parfois d'un recours plus fréquent à la médecine moderne ; c'est le cas du village de Taminguel Samba Kandé. D'autre part, le poste de santé de Médina El Hadji qui a fermé ses portes depuis quelques mois suite aux attaques armées perpétrées au mois d'août dernier par des malfaiteurs pose de sérieux problèmes aux populations.

Les maladies souvent diagnostiquées sont le paludisme (moyennes de 87,06 cas déclarés - dont un pic de 496 cas en 2002 pour Bantancoutouyel - et 6,57 cas de décès par village enquêté), les parasitoses, les maladies diarrhéiques qui affectent surtout les jeunes enfants, la dysenterie, les maux de ventre, l'ulcère, l'asthénie, le rhume, les hernies, la fièvre jaune, le tétanos et quelques cas de rougeole et d'avortements.

Les femmes enceintes font leurs visites prénatales, au plus tôt, à partir du 3^{ème} mois de grossesse. Les accouchements se font surtout à domicile avec l'assistance des matrones traditionnelles. Les urgences sont traitées à Dioulacolon ou à Kolda. On dénombre un cas de décès de femmes dus à un accouchement : c'est dans le village de Saré Oumar ; la moyenne par village enquêté est de 0,07 femme. Quant au nombre moyen d'accouchements assistés, il est en moyenne de 2,60 par village enquêté avec cependant aucun cas signalé pour Darou Salam Thierno, Saré Namou et Missirh Bacodaye. Le nombre moyen de consultations post natales est de 6,97% par village enquêté.

Si le calendrier vaccinal chez les enfants semble être respecté dans certains villages, ce ne serait pas le cas des villages de Darou Salam Thierno, Saré Namou et Missirah Bacodaye où le nombre moyen d'enfants vacciné serait nul. Le nombre moyen d'enfant malnutris est de 8,5 avec un pic qui est atteint à Bantancoutouyel avec 100 cas signalés. Le nombre moyen d'enfants de moins d'un an décédant avant leur premier anniversaire est en moyenne de 7,57.

Les population sont insatisfaites à 100% vis à vis des services de santé. Pour y remédier, elles souhaitent la construction et l'équipement ou la réhabilitation de cases de santé au niveau des villages.

Des efforts doivent aussi être accomplis dans le domaine de la sensibilisation en matière de santé de la reproduction. Les méthodes contraceptives sont peu connues à 64,3%. En outre, ces dernières sont peu utilisées dans 50% des villages enquêtés et pas du tout utilisées pour 28,6% autres. Le SIDA et des maladies sexuellement transmissibles sont peu connus dans 57,1% des villages enquêtés tandis que la connaissance des méthodes de prévention est faible dans 64,3% des cas.

Tableau 2 : Tableau des infrastructures fonctionnelles (D'après les populations enquêtées)

Poste de santé	Case de santé dépendante du poste	Personnel (poste et cases dépendantes)	Logistique
Dioulacolon (avec maternité rurale) : 62 villages polarisés	0 : (Case de santé de Saré Oumar non fonctionnelle)	1 infirmier, 0 sage-femme, 2 matrones, ASC	-

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

• Hydraulique

La source d'approvisionnement en eau la plus fréquente au niveau des ménages demeure le puits non protégé. L'adduction en eau potable à partir de forage reste l'un des besoins des populations. Le système d'exhaure est essentiellement le système manuel.

En moyenne, 18,47 litres sont consommés par jour et par personne pour les besoins domestiques. Tous les villages enquêtés de la CR sont en deçà des normes de 35 litres. Les quantités les plus proches de cette moyenne sont consommées à Saré Oumar (27,1 litres) et Saré Pathé Kamako (24,75 litres).

- **Nutrition**

L'alimentation de base des ménages enquêtés de la CR est constituée de céréales (mil, maïs, riz) dont les productions moyennes par ménage sont largement déficitaires par rapport aux besoins si l'on se réfère aux résultats des différents échantillons par village.

Cette alimentation est accompagnée souvent soit de produits laitiers et dérivés soit de diverses sauces locales dont celle d'arachide, d'oseille ou de feuilles de baobab.

La caractéristique commune de cette alimentation est sa pauvreté en protéines, la viande et les poissons étant très peu consommés par la majorité des ménages. Cette situation engendre souvent des phénomènes d'anémie et de mal - nutrition surtout au sein de la couche juvénile.

6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- **Terres**

La CR de Dioulacolon dispose d'assez de terres pour ses besoins en agriculture. La répartition des sols est estimée comme suit : Deck – dior sur 70,5 km² (75%), Dior sur 14,1 km² (15%), et latéritique sur 9,4 km² (10%).

Le manque d'eau dans les bas-fonds peut entraîner de petits conflits de positionnement sur les surfaces irriguées. D'une manière générale, les réserves en terre existent. Cependant, cette ressource fait l'objet d'une surexploitation et d'un appauvrissement du fait de la jonction de multiples facteurs dont les systèmes agricoles et pastoraux.

La mise en valeur des ressources foncières se heurte à un problème de moyens. Il s'agit notamment du problème de sécurisation des périmètres aménagés contre la divagation des troupeaux, par la mise en place d'une clôture

- **Forêts**

Autour des villages de l'échantillon, il existe surtout deux types de boisement : le bosquet naturel et la forêt laquelle renferme plusieurs espèces parmi lesquelles : : alom (*Diospyros mespiliformis*), niim (*Azadirachta indica*), daxxar (*Tamarindus indica*), guy (*Adansonia digitata*), madd (*Saba senegalensis*), rat (*Combretum glutinosum*), ndimmb (*Cordyla pinnata*) et le ngueer (*Guiera senegalensis*).

La plupart des villages enquêtés exploitent des forêts riveraines si celles-ci ne font pas l'objet d'interdiction comme c'est le cas de la forêt classée de Mahon, au sud du village de Sibéré Koyo. Les populations soutiennent que l'exploitation forestière peut être une activité génératrice de revenus pour elles du fait de la diversité des espèces mais elles craignent cependant les amendes du service des eaux et forêts. Elles déplorent aussi la coupe abusive de la part de personnes étrangères à leur terroir.

Ces ressources forestières naturelles importantes et variées sont utilisées comme bois de chauffe et bois d'œuvre mais aussi dans la pharmacopée traditionnelle. Les populations tirent aussi quelques revenus de la forêt avec des produits de transformation comme le *neté* et l'huile de palme.

Certaines de ces populations disposent de bois de village ; c'est le cas à Saré Samboudiang. Cependant, les prélèvements effectués au niveau des peuplements naturels n'ont pas toujours été accompagnés d'options efficaces de reboisement. On notera simplement l'exemple de la plantation d'arbre organisée sur l'axe Dioulacolon - Kolda.

Ces prélèvements ont donc contribué à modifier la densité et la composition de ces peuplements, compromettant ainsi une des bases de l'économie locale. On a assisté dans la CR à la disparition de certains peuplements d'*Oxyanthera abyssinica* (bambou).

- **Eaux**

Dans la CR de Dioulacolon on rencontre de nombreux plans d'eaux dont certains sont pérennes comme les bras de fleuve de la Casamance appelés «*hilité*». Les eaux de surface pérennes sont utilisées par les populations pour le maraîchage, notamment dans la zone de Faraba et de Saré Namou.

D'après les résultats des EPP, les plans d'eaux temporaires ont des durées de submersion variant entre 2 et 9 mois. Les activités agricopastorales restent très liées aux eaux de pluies et à ces eaux souterraines, ce qui est le cas encore plus de certains villages qui ont la particularité de ne disposer d'aucun plan d'eau temporaire ; c'est le cas de Taminguel Souma Kandé.

Les ressources souterraines ne semblent pas encore avoir fait l'objet d'exploitation suffisante au regard des besoins exprimés en matière d'eau potable. La nappe phréatique à une profondeur variant entre 12m et 18m – exceptionnellement 8m dans la zone de Faraba.

- **Habitat et assainissement**

Des EPP, il ressort que l'habitat est dominé par des constructions en banco recouvertes parfois d'une couche de ciment, les toits étant en chaume.

Les logements en dur ne se rencontrent qu' au niveau de 13% des villages enquêtés, les seuls cas répertoriés se situent dans le village de Darou Salam Thierno et dans une moindre mesure à Saré Pathé Kamako. Dans ces deux villages la proportion de logement en dur est respectivement de 7,14% et 0,06%. Le nombre de personnes par pièce (pièce en dur) varie de 2 à 4 avec une moyenne de 3,21.

La source d'énergie dominante demeure le bois pour la cuisine et le pétrole pour l'éclairage au moyen d'une lampe tempête. L'électrification est totalement absente des villages enquêtés.

Il n'existe aucun système collectif d'évacuation d'eaux usées ou d'ordures. Des actions communautaires d'assainissement sont cependant quelques fois entreprises par les ASC et les organisations féminines. Le manque d'équipement constitue un frein à de telles actions.

Au niveau des excréta, les latrines traditionnelles constituent les moyens les plus utilisés avec des taux de 100% pour certains villages ; la moyenne est de 93,14%. Les cas où l'utilisation de la nature est présente sont : Saré Namou (24%), Missirah Bacodaye et Marwata Dioké (20%), Faraba (14%), Saré Dembassy et Saré Pathé Kamako (9%).

7. INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT

A l'exception de Bantancoutouyel qui se trouve sur la Nationale 6 (Kolda Ziguinchor) l'enclavement demeure une préoccupation constante des autres villages enquêtés de la CR de Dioulacolon. La distance moyenne à une route bitumée est de 5,71km avec les cas particuliers de Sam Pathé (8km), Saré Namou (9km), Saré Oumar (10km) et de Saré Dembassy (10km).

Cependant, quel que soit le village considéré, ses habitants accèdent difficilement aux infrastructures de base.

Le mode de transport le plus utilisé est le vélo (74%) suivi de la charrette (21,4%). Les populations ont recours à la marche dans 7,1% des cas.

8. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

Le dynamisme organisationnel des populations des villages enquêtés est réel. Dans la plupart des villages coexistent fréquemment 4 principaux types d'organisations :

- les groupements de femmes,
- les groupements d'hommes,
- les groupements de jeunes (parfois mixtes) qui, dans certains villages, ne sont pas encore affiliés à l'ODCAV de Kolda
- les groupements mixtes (GIE) qui connaissent plus ou moins de succès et dont certains font partie de la FNGPF de Dioulacolon.

Nombre de ces organisations travaillent de manière informelle et parfois ne disposent d'aucun compte auprès d'une structure financière décentralisée. Elles peuvent exister des années avant de chercher à obtenir une reconnaissance juridique, le plus souvent, sous la pression de l'arrivée imminente de partenaires extérieurs. Les raisons souvent invoquées pour justifier un tel comportement sont relatives aux lenteurs administratives et au coût financier.

Leurs domaines d'activité sont variés mais tournent autour des besoins d'amélioration des conditions de vie. La principale contrainte citée est la difficulté d'accès au financement à côté du sous-équipement. Ces organisations sont aussi conscientes de la nécessité d'une plus grande cohésion entre elles pour une meilleure efficacité dans leurs actions et pour être mieux armées face au phénomène de l'exploitation. Afin d'atteindre tous ces objectifs elles comptent beaucoup sur l'appui des partenaires au développement.

Les partenaires de ces différentes organisations sont constitués de services d'encadrement étatiques, d'ONG locales ou non, de SFD, de projets, de Sociétés de Développement ou d'organisations internationales ... qui ne sauraient être nommés ici de façon exhaustive.

Le tableau suivant dresse la liste des structures qui ont été citées par les populations comme intervenant dans leur localité.

Tableau 3 : Organisations d'appui au développement, Ong et projets

N°	Structures	Domaines d'intervention	Niveau d'intervention
1	Aide-Action	Education, formation, alphabétisation, Maraîchage (Fonçage de puits), Arboriculture fruitière, Petit commerce	OCB
2	ASACASE	Appui projet ASC / Emplois- Appui financier	GIE
3	ANCAR	Encadrement des paysans - Appui aux producteurs	OCB
4	Banque Populaire	Financement	GIE
5	CNCAS	Financement campagnes agricoles, Crédit sous forme d'intrants agricoles, Financement du petit commerce	Membres de GIE
6	CMS	crédit	OCB
7	Coopération Chinoise (Taïwan)	Prêt d'intrants agricoles (Riziculture)	Village
8	CERP	Encadrement: agriculture, élevage, eau et forêts	OCB
9	CRS	Micro crédit - Formation dans les langues nationales en teinture, savonnerie et en technique de maraîchage	OCB
10	DEFCCS	Formation sur les techniques de lutte contre les feux de brousse - Appui en matériel	Village
11	FRK	Encadrement dans la gestion des ressources naturelles et le maraîchage	Village
12	GEC de Dioulacolon	Financement	OCB
13	Kawral Fuladu	Alphabétisation en pular - Hygiène	OCB
14	ONG Fodde	Fourniture de semences, Assainissement, Education - Formation	Village
15	PAGPF	Financement	GIE
16	PSPI	Aménagement - Lutte contre les incendies - Formation en technique agricole	Village
17	SODEFITEX	financement culture du coton.	OCB
18	Sysed/PAGF	Alphabétisation	OCB
19	TOSTAN	Formation, Alphabétisation, Hygiène.	Village
20	UNICEF	Education - Dotation en moulin à mil	OCB
21	VSF (Vétérinaires Sans Frontière)	Encadrement élevage - Agriculture : Fourniture d'intrants -	OCB

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Ces organismes d'appui ont souvent opéré sans véritablement rechercher la pérennité des projets de développement. Ils n'ont pas non plus recherché systématiquement la synergie avec les autres intervenants.

Tous ces facteurs ont contribué à réduire la portée des actions entreprises par un impact minimum sur la réduction de la pauvreté.

9. COMMUNICATION

Dans les villages faisant partie de l'échantillon, il n'existe aucune connexion au réseau téléphonique. Le téléphone

Au niveau interne, les associations, les groupements, les Chefs de village sont autant de canaux pour véhiculer les messages. Dans la zone de Dioulacolon, presque tous les villages possèdent et utilisent le même support de communication. Il s'agit d'une jante, accrochée à un arbre sur laquelle le chef de village tape pour annoncer un événement et les villageois réunissent rapidement chez le Diarga (chef de village) pour apprendre la nouvelle. Les marchés hebdomadaires sont également des canaux importants.

Le Conseil Rural procède par convocation pour la réunion de ses organes. Les informations sont diffusées soit par des affiches, soit par le système classique des représentants des organisations de base.

Les principaux obstacles à la circulation de l'information sont relatifs à l'enclavement de certaines zones, au manque de disponibilité des populations certaines périodes de l'années.

10. PAUVRETE

En moyenne, près de 72,77% des ménages de la CR sont considérés comme pauvres.

10.1. Les perceptions de la pauvreté

Dans la CR, la pauvreté est perçue comme une insuffisance ou un manque de ressources ou de quelque chose; elle est également perçue comme un accès difficile aux services sociaux de base.

Chez les hommes, les perceptions de la pauvreté procèdent d'une tendance à l'appréciation des effets pervers qui en découlent. Aussi la pauvreté trouve-elle d'emblée une définition matérielle; absence de cheptel, de biens de toute sorte, non-accès aux soins et à l'éducation; état de besoin, de chômage. Une autre perception plutôt psychologique vient compléter la première, elle fait ainsi référence à la perte de dignité, d'honneur, à l'avilissement.

En milieu peuhl, la détention de nombreuses têtes de bétail - socialement valorisante - permet de bénéficier de produits laitiers et surtout, ce cheptel constitue une "épargne" qui ne sera utilisée qu'en cas de besoins pressants alimentaires, de santé ou de mariage...

Dans un contexte d'économie locale fortement dominée par un système agricole peu performant et en crise, la possession de matériel agricole - en principe synonyme de capacité de labour de superficies plus importantes et de gain de temps - pourrait permettre de compenser la baisse des rendements, à défaut de les accroître.

Il existe cependant quelques villages où les hommes, outre les critères matériels, identifient la pauvreté à l'absence ou l'insuffisance de main - d'œuvre, signe toujours de l'importance des activités agricoles.

Les femmes identifient souvent la pauvreté au déficit alimentaire, à la maladie, à la rudesse des travaux domestiques, à la solitude – faute d’avoir des enfants –, et au manque de soutien, éléments auxquels elles adjoignent l’absence de matériel agricole et de bétail, le port vestimentaire et l’habitat. Tout ces éléments montrent les conditions dans lesquelles elles évoluent.

En effet, la rudesse des travaux domestiques conduit à une santé précaire dans un environnement de sous-alimentation (pour rendements agricoles insuffisants et absence de revenus de substitution), de grossesses rapprochées et d’accès difficile aux soins de santé.

Elles détiennent rarement des terres mais ne relient pas ce fait à leur pauvreté puisqu’elles peuvent en exploiter par emprunt ou par affectation de leurs époux, évoquant plutôt l’absence de matériel et de bétail même quand elles sont chefs de ménages pour une raison ou pour une autre.

Si le manque de soutien est considéré comme un élément d’appauvrissement, c’est parce qu’il les empêche de développer les initiatives en vue d’améliorer leurs conditions de vie.

La perception de la pauvreté procède aussi d’une analyse causale avec la mise en cause de l’ignorance en général. Celle-ci limite leurs aptitudes dans l’utilisation des techniques modernes en agriculture, dans l’artisanat, etc. ; raison pour laquelle, les besoins en alphabétisation fonctionnelle sont aussi souvent exprimés.

L’habitat précaire est parfois évoqué également.

Chez les jeunes la pauvreté est perçue comme un état de manque avec une privation de la liberté du choix ainsi que la contrainte d’une acceptation des moyens du bord. Au plan social, ils imputent à la pauvreté le fait d’être à la charge des parents jusqu’au delà de leur 25^{ème} année. C’est ainsi que leur perception de la pauvreté est liée surtout au travail, aux revenus, à l’habillement et au loisir.

Toujours dans cette double logique d’absence de liberté de choix et d’autoaccomplissement, les jeunes perçoivent le pauvre comme un individu ne pouvant se marier suivant son choix propre.

Dans le cadre des EPP, et quel que soit l’appartenance à un sexe, à une classe d’âge ou à une localité donnée, la pauvreté n’est jamais perçue comme un usage exclusif ou important de sources d’énergie traditionnelles comme le bois ou le charbon de bois. Or, la surexploitation de cette ressource enfonce davantage les populations dans la pauvreté en raison des inter-actions de la forêt avec les autres composantes de l’écosystème notamment le sol.

Globalement, il ressort que la pauvreté est perçue comme un manque de quelque chose ; Ce manque est souvent lié au genre, à la catégorie socioprofessionnelle et à l’âge. Ainsi, les hommes, du fait de leur position et de leur responsabilité dans les ménages et dans l’organisation sociale du village, la rattache aux moyens de production qui leur permettent de jouer le rôle de fournisseur de moyens de subsistance à la famille alors que les femmes associent le manque à leurs rôles domestiques (travaux domestiques, éducation, soins de santé, etc.) cependant que les jeunes la relient à l’accès à l’emploi et aux services ludiques et culturels.

En définitive, la tendance générale implicite est que la pauvreté peut être, sinon vaincue, du moins réduite comme en témoignent les priorités dégagées par les diverses cibles. Deux tendances se dégagent donc :

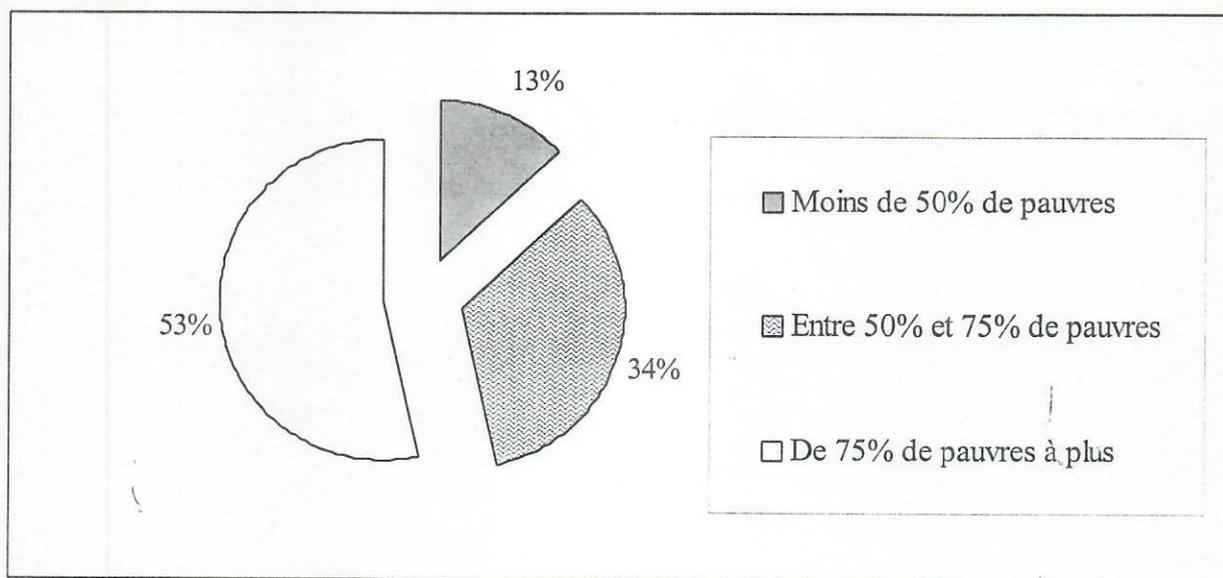
- le manque de moyens et la faiblesse des revenus
- les difficultés d’accès aux services sociaux de base.

10.2. Catégorisation des niveaux de pauvreté

Sur la base de l'échantillon de 15 villages enquêtés le pourcentage moyen de populations pauvres est de 70,49%.

Pour une appréciation globale des niveaux de pauvreté dans la CR, les villages enquêtés ont été classés en 3 catégories selon les seuils de moins de 50% de ménages pauvres, ménages pauvres compris entre 50% et 75%, ménages pauvres supérieur ou égal à 75%. Les niveaux de pauvreté retenus font référence uniquement aux données issues des classifications faites par les populations elles - mêmes en fonction de leurs propres critères.

Graphique 4 : Répartition des villages par seuil de pauvreté



Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Tableau 4 : Répartition des villages par niveau de pauvreté dans la CR de Dioulacolon

Niveau de catégorisation	de	Nombre de villages	Localités	%
Pauvreté <50%		2	1. Sam Pathé 2. Saré Samboudiang	13
50% Pauvreté <75%		5	1. Guiro Yéro Alpha 2. Guiro Yéro Salman 3. Taminguel Souma Kandé 4. Bantancountouyel 5. Sibéré Koyo	33,5
Pauvreté 75%		8	1. Darou Salam Thierno 2. Marwata Dioké 3. Saré Oumar 4. Faraba 5. Missirah Bacodaye 6. Saré Dembassy 7. Saré Namou 8. Saré Pathé Kamako	53,5
Total		15		100

Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Du tableau et du graphique ci-dessus, nous retiendrons que 87% des villages de la CR de Dioulacolon ont au moins la moitié de leurs ménages qui sont pauvres. Les villages où le niveau de pauvreté est compris entre la moitié des ménages et les 3/4 des ménages constituent 33,5% de l'ensemble.

10.2.1. Niveaux de pauvreté et niveaux de revenus, inégalités d'accès aux services en fonction de la localisation

- On compte deux (2) villages où les ménages pauvres représentent moins de 50% des ménages ; il s'agit des villages de Same Pathé et Saré Samboudiang. L'examen de ces deux cas montre que :
 1. Sur le plan des revenus, ce sont des villages où l'agriculture et l'élevage constituent les véritables sources de revenus.
 2. Sur le plan des potentialités naturelles, ces deux (2) villages disposent de forêts et d'un tapis herbacé très fourni à côté de mares temporaires auxquels il faut ajouter un cours d'eau mis en valeur avec l'aménagement de périmètres maraîchers pour le cas de Same Pathé.
 3. Sur le plan organisationnel, on rencontre au moins un groupement de femmes ayant eu à bénéficier soit de l'appui financier du GEC de Dioulacolon, soit du soutien du chef du CERP de Dioulacolon.
 4. Enfin, ces deux (2) villages disposent chacun d'une école ; même si celle-ci ne compte que trois niveaux d'étude. Par contre les deux (2) villages ne disposent d'aucune structure sanitaire dépendent surtout de l'hôpital régional de Kolda.

- L'observation des quatre (4) villages composant la deuxième catégorie où le niveau de pauvreté est compris entre 50% et 75% révèle que :

1. Sur le plan des revenus, on note la proportion forte des revenus monétaires agricoles qui avoisinent les 42% et atteint même les 61,4% pour le village de Taminguel Souma Kandé. Ensuite suivent les revenus tirés de l'élevage dont les proportions varient environ de 17% à 34%.
2. Du point de vue des services sociaux, seuls Bantancountouyel et Guiro Yéro Alpha disposent d'une école ne comprenant au maximum que quatre (4) niveaux d'étude. Dans les autres villages, la distance moyenne d'accès à ce service varie de 1 à 2 km. Par rapport à la santé, aucun des quatre (4) villages ne dispose d'une case de santé, les autres infrastructures polarisantes étant localisées à une distance variant de 5 à 7km.
3. Sur le plan organisationnel, on trouve au moins un groupement de femmes dans chacun des quatre (4) villages, mais seul un groupement de femmes de Guiro Yéro Alpha a pu réellement bénéficier jusqu'ici d'un appui financier pour développer des AGR.

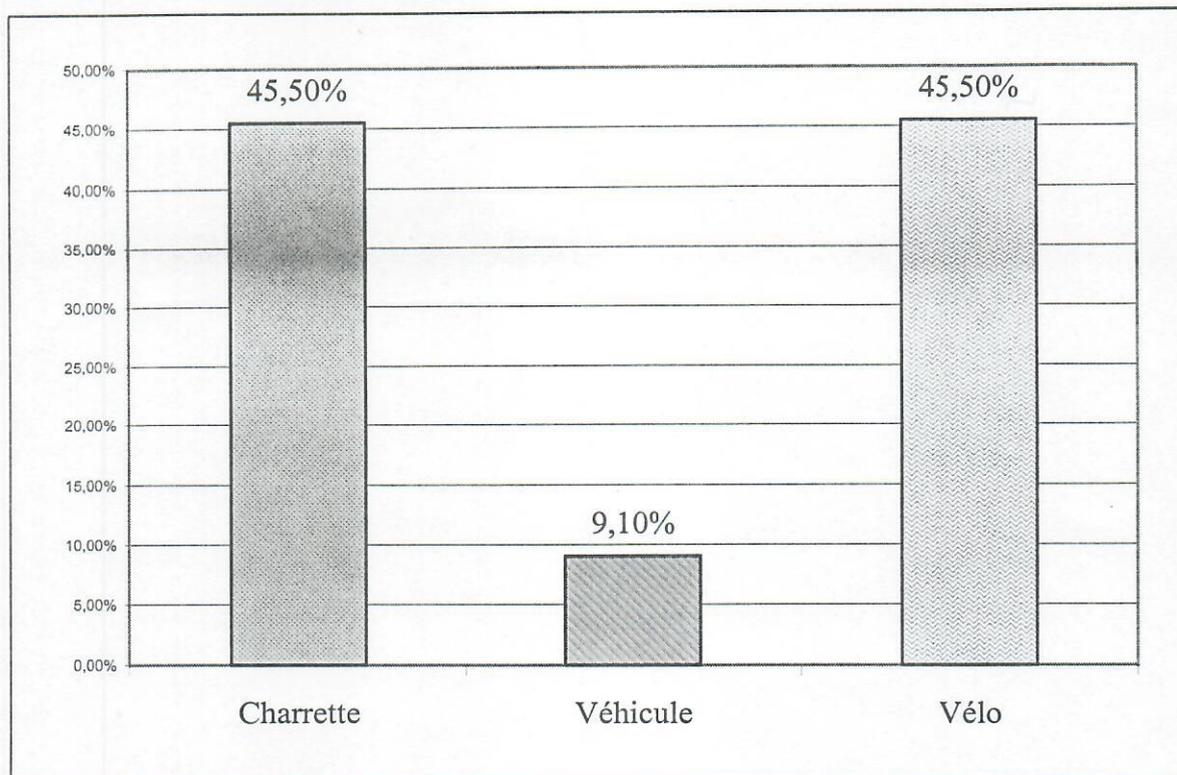
- Au niveau du groupe constituant 57% des villages enquêtés de la CR et où le taux de ménages pauvres varie de 75% à 100%, on note que :

1. Sur le plan des revenus, ce sont des villages où l'agriculture constitue la plus importante source de revenus. Parmi ces villages Faraba, Saré et Pathé Kamako ont les pourcentages de ménage pauvre les plus élevés avec des taux au moins supérieurs à 90%. Le point commun à ces deux villages est d'avoir les plus faibles taux de population active respectivement 42,76% et 43,24%.
2. Les ressources forestières sont importantes et le tapis herbacé est bien fourni. Les ressources en eau sont disponibles au niveau des mares temporaires. Cependant cette eau peut devenir rare en fin de saison des pluies comme dans le cas de Saré Oumar et de Missirah Bokodaye où les populations conduisent alors les troupeaux vers les puits du village. Seul Faraba dispose d'eaux de surface pérennes.
3. L'une des caractéristiques communes à ces villages est l'accès difficile aux infrastructures sanitaires. Seuls Missirah Bakodaye et Saré Pathé Kamako se trouvent à 1 km d'une structure sanitaire. Cette distance est plus importante pour les autres villages et atteint les 12km pour le cas de la maternité la plus proche de Darou Salam Thierno.
4. On compte au moins un groupement de femmes par village, mais l'accent est mis sur les conditions très difficiles d'accès aux crédits, s'ils existent. Les groupements de certains villages comme Faraba, Saré Demba Sy et Saré Namou n'ont encore bénéficié d'aucun appui financier.

10.2.2. Les difficultés et inégalités sociales d'accès aux services sociaux et infrastructures de base : l'aspect genre

L'accès aux services sociaux est différencié en fonction de la localisation du village et des niveaux de pauvreté comme l'a montré la section 10.2.1. Il l'est également en fonction du sexe.

Graphique 5 : Moyen d'évacuation sanitaire dans la CR de Dioulacolon



Source: SENAGROSOL-CONSULT, 2002

- **Marchés et échanges**

Tableau 7 : Infrastructures et moyens de transport

Variables (<i>distances</i>) -	moyenne	max.	min
distance à une route bitumée	5,71 km	10 km	0km
distance à une route latérite	1,5 km	5 km	0km
distance à un marché quotidien	10,14 km	16 km	3
Variables (<i>Moyen de transport le plus utilisé</i>)			
vélo	71,4%		
marche	7,1%		
charrette	21,4%		

Source: SENAGROSOL- CONSULT, 2002.

L'enclavement et le sous-équipement sont les principaux obstacles au développement des échanges. Ainsi, la distance moyenne d'accès à un marché quotidien qui est élevée par rapport au moyen de déplacement (10,14 km en moyenne avec un maximum de 16km). Cette situation est très défavorable aux femmes car elles disposent rarement du moyen de transport le plus utilisé qu'est le vélo dans 71,4% des cas. Or, les femmes jouent un rôle important dans le commerce des productions maraîchères, fruitières et des produits de transformation comme le *neté* et l'huile de palme. L'enclavement relatif de la plupart des localités les contraint à l'usage de la marche pour rejoindre les principaux axes routiers, ajoutant ainsi à leur fatigue physique.

• **Travaux domestiques**

Comme l'indique le tableau ci-après, les femmes de la CR de Dioulacolon travaillent en moyenne 13 h par jour avec une pointe de 15 h. Comparé au temps de travail de la population active (11h), il est plus important.

L'importance de ce temps de travail s'explique d'une part, par la quasi - inexistence de moulin à mil dans les villages enquêtés (85,7% n'en disposent pas). Le temps consacré à la recherche de combustibles reste important avec une distance moyenne à couvrir égale à 0,890km, avec un maximum de 2km. La dégradation des ressources forestières éloigne sans cesse ces limites.

Si la moyenne de la distance d'accès à l'eau est partout nulle, il convient de ne pas perdre de vue le fait que pendant une bonne partie de la saison sèche où la plupart des puits tarissent, les femmes sont obligées de consacrer un temps plus important à l'exhaure manuel car les puits où le précieux liquide est encore disponible ont un débit moindre tandis que la demande augmente.

Tableau 7 : Travaux domestiques

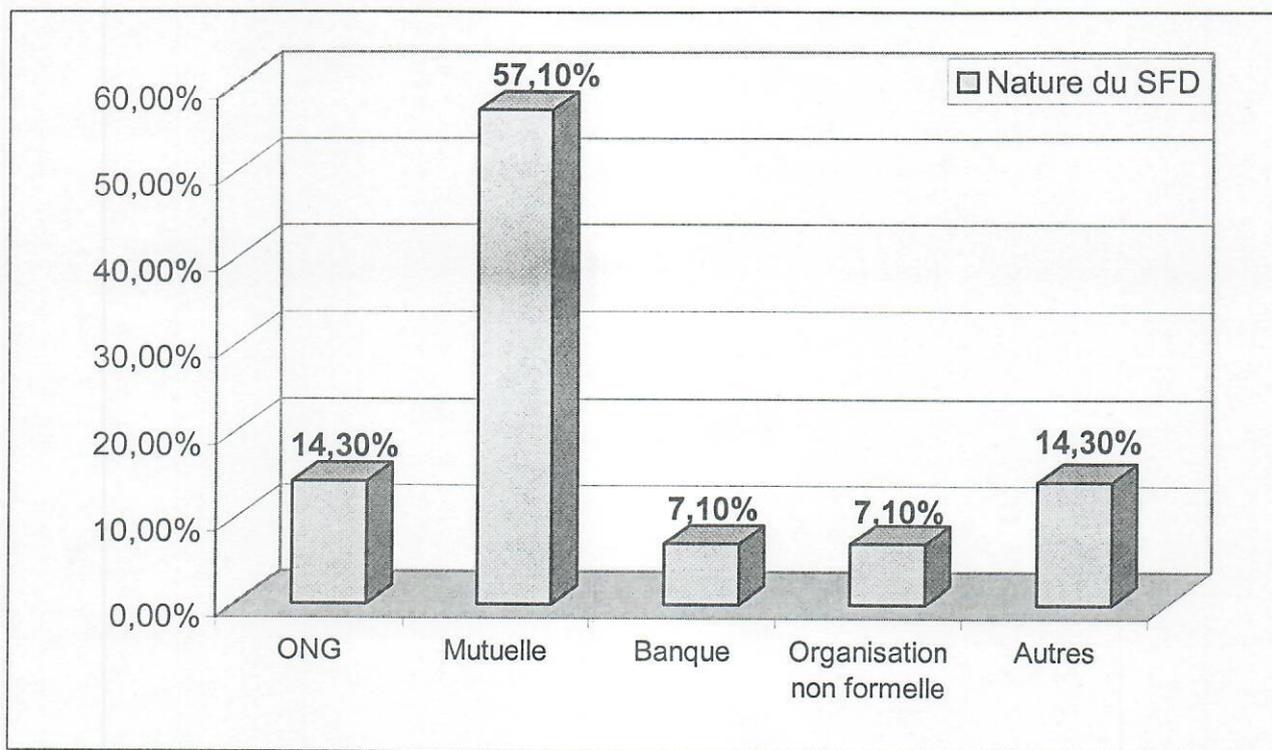
Rubriques	Valeurs		
	<i>moyenne</i>	<i>max</i>	<i>min</i>
<i>Distance approvisionnement combustibles</i>	0,89km	2km	0km
<i>Distance approvisionnement en eau</i>	0 km	0 km	0 km
<i>Temps de travail des femmes</i>	13heures	15h	12h
<i>Existence de moulin à mil</i>	<i>Proportion</i>		
<i>oui</i>	14,3%		
<i>non</i>	85,7%		

Source: SENA GROSOL- CONSUL T, 2002

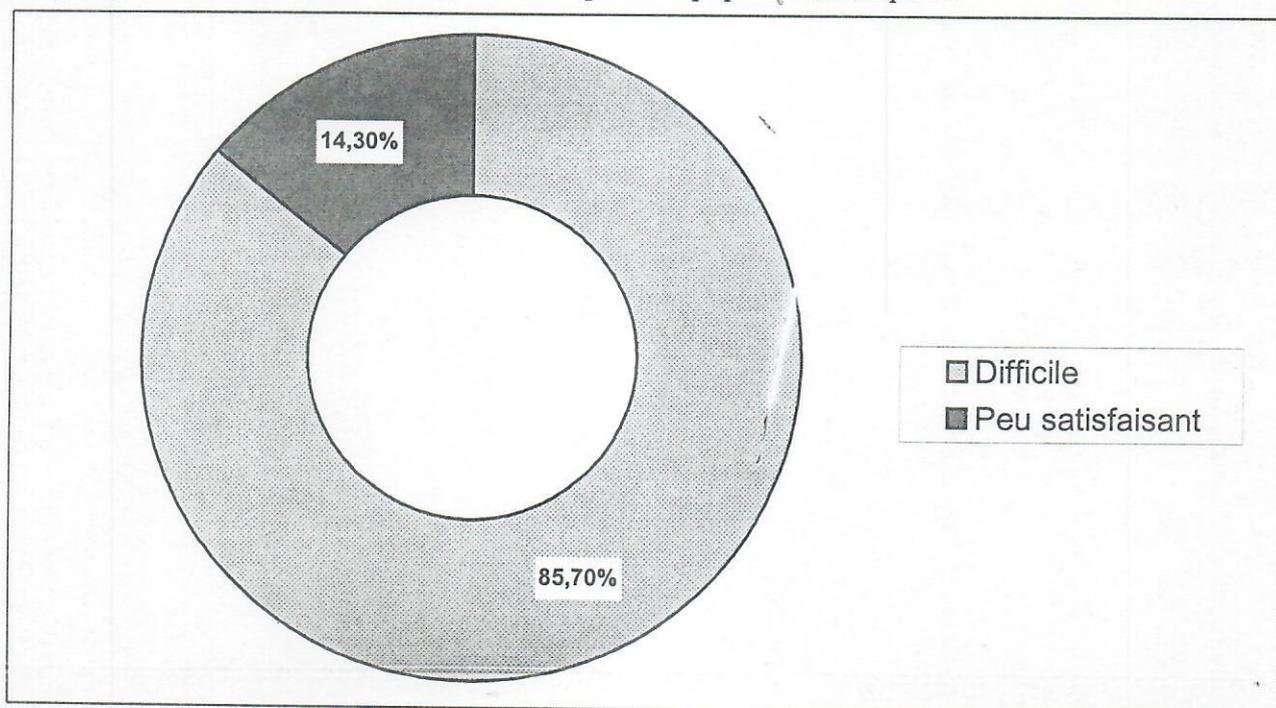
• **Accès aux financements**

Malgré le besoin pressant des femmes d'accéder au financement et à l'encadrement de leurs activités, les SFD ne se sont pas encore intervenues dans les villages de Guiro Yéro Salman, Saré Dembassy, Faraba et Taminguel Samba Kandé. Dans ce dernier village, les femmes ont mis sur pied un système d'entre-aide aux moyens certes très limités, contrairement au village de Faraba où les structures communautaires comme les tontines et les "ndey dikke" sont quasi-inexistantes. On note aussi un manque d'information sur les types de crédit et les conditions d'accès au crédit. Les structures d'appui fournissent parfois une assistance en nature comme des intrants agricoles ; c'est le cas à Bantancoutouyel. Seuls quelques groupements féminins des villages enquêtés ont reçu un financement. Par exemple, à Saré Pathé Kamako, 40% de femmes ont reçu des financements. Ce taux est de 56% à Missirah Bacodaye tandis qu'à Sam Pathé 60% d'entre elles ont reçu un financement d'un montant de 200 000 F CFA remboursable avec un taux d'intérêt 11%. A Marwata Dioké, la proportion de femmes ayant bénéficié de crédits s'élève à 82% pour une somme globale de 100 000 F CFA seulement. Le financement le plus important s'élève à 1.244.000 F CFA et est accordé à un GIE de Saré Oumar dans le cadre du projet ASC/Emploi. Au niveau de la CR, en se basant sur les résultats disponibles des EPP, les mutuelles sont les plus importantes et les conditions d'accès au crédit sont jugées difficiles comme le montre les graphiques ci-après :

Graphiques : Typologie et hiérarchisation des SFD



Graphique : Conditions d'accès au crédit d'après les populations enquêtées



10.3. Groupes vulnérables et stratégies de lutte

Des EPP, il ressort que la CR de Dioulacolon compte des groupes vulnérables qui varient peu en fonction des villages.

Dans la plupart des cas, on retrouve les orphelins (de père et/ou de mère), les personnes du 3^e âge, les veuves, les personnes vivant avec un handicap physique ou mental, les femmes sans enfant ou divorcées et les ménages pauvres, cette dernière catégorie pouvant englober chacun des cas précédents. En général, ce ne sont pas des groupes organisés.

A cette première catégorisation s'adjoint une autre basée sur l'âge et le sexe. C'est ainsi qu'on distingue les groupes vulnérables des femmes et parfois celui des jeunes.

Ces groupes vulnérables, conscients de la précarité de leur situation, se regroupent sous forme d'associations, de GIE ou de groupements féminins. Les membres des groupes vulnérables issus de la première catégorisation intègrent ces associations et groupements ; ce qui met la société à l'abri de tout phénomène d'exclusion contraire à ses valeurs et à sa culture en général.

Ces groupements s'investissent dans des activités diverses avec comme objectif l'amélioration des revenus globaux et la recherche de la sécurité alimentaire.

Les capacités de ces organisations ainsi que leurs limites sont connues : déficit d'informations, manque de formation technique, analphabétisme, faible niveau d'instruction, faible capacité de gestion (dont la planification des activités productives), déficit de financement, etc.

Très souvent, les organisations exclusivement féminines, en raison de leurs difficultés d'accès aux moyens de production en sont réduites, en hivernage et pendant les récoltes, à monnayer leur force de travail dans les champs des hommes. En période morte, elles s'adonnent au petit commerce, au métier d'employer de maison dans les centres urbains ou à des activités marginales (comme la savonnerie artisanale) aux faibles marges commerciales afin de renflouer leurs caisses. Si la première stratégie de survie ne saurait constituer une alternative à pérenniser (elle ne peut être que transitoire), les autres doivent être appuyées.

De plus en plus, les structures mixtes (GIE) dominant au niveau de ces organisations et il faut craindre que les femmes ne puissent jouer convenablement un rôle décisionnel même si, formellement, des postes de responsabilité leur sont parfois confiés (elles sont rarement présidentes de GIE mixte par exemple).

La recherche de partenaires, hormis les SFD, n'est pas systématique souvent par manque d'information mais parfois aussi par manque de dynamisme ou de confiance (étant donné que certaines de ces structures n'ont pas tenu leurs promesses).

Ces organisations orientent rarement leurs activités en priorité vers le secteur non directement productif comme l'alphabétisation ou l'assainissement ou encore la gestion des ressources naturelles.

Les organisations de jeunes sont fortement teintées de sport et de culture, au détriment souvent des activités de production qui sont alors marginales.

L'une des options exploitées par les groupes vulnérables est l'émigration qui touche principalement la couche masculine jeune mais parfois aussi des adultes chefs de ménages qui, ce faisant, reportent souvent entièrement sur leurs épouses le lourd fardeau de la pauvreté, le temps qu'ils parviennent à accumuler assez de capital qui alimenterait des revenus de transfert.

10.4. Analyse comparative des besoins exprimés

Si nous considérons le groupe de villages où les ménages pauvres constituent plus de 75% de l'ensemble des ménages (de l'avis des populations elles-mêmes), les besoins essentiels ne varient pas et tournent autour du développement des principales activités exercées et des services sociaux de base, les variations n'étant fonction que des spécificités de chaque localité. Il en est ainsi de l'amélioration de la desserte du village (cas par exemple de Marwata Dioké, de Saré Pathé Kamako, de Darou Salam Thierno, de Saré Oumar, de Faraba, de Saré Dembassy et de Saré Namou), du renforcement de la sécurité avec la lutte contre le vol du bétail (cas de Saré Pathé Kamako), etc.

D'une manière générale, les femmes insistent sur le renforcement de leurs capacités, sur l'allègement des travaux et sur l'accès aux services sociaux de base.

Dans la catégorie des villages dont le niveau de ménages pauvres varie de 50% à 75%, la tendance des besoins principaux par sexe ou par village demeure sensiblement identique au cas précédent mais avec quelques spécificités relatives au contexte propre à chaque terroir. Ainsi, à Sibéré Koyo, les populations insistent sur la nécessité de l'édification d'un pont au niveau de la vallée que devra traverser la route qu'elles souhaitent voir aménager. L'édification d'un pont au niveau de la vallée est aussi une demande des populations de Guiro Yéro Salman. Quant au village de Guiro Yéro Alpha, ses populations insistent sur la délimitation des zones de pâturage, la lutte contre les feux de brousse, l'installation de dépôts vétérinaires et de centre de vaccination du bétail et enfin sur la mise en place d'un programme d'amélioration de la race bovine. Les populations de Bantancoutouyel elles, ont exprimé le besoin d'une classe d'alphabétisation pour les mandingues.

L'absence de disparités fondamentales entre les villages se retrouve également dans la dernière catégorie où la proportion des ménages considérés pauvres est inférieure à 50%.

A Sam Pathé, l'accent est mis sur l'insécurité et il est demandé la mise en place d'une base militaire. Ses populations insistent aussi sur le manque de débouché pour la production agricole ainsi que sur la demande de formation en teinture et savonnerie. A Saré Samboudiang, les populations mettent l'accent sur le problème de ravinement qui accentue l'enclavement du village ainsi que sur la nécessité d'une meilleure adaptation du système de crédit aux besoins agricoles.

En définitive, apparemment, dans la CR de Dioulacolon, le niveau de pauvreté - à partir de la classification faite par les populations - n'influe pas lourdement sur la variation sectorielle des besoins (secteur social et secteur économique : toutes les localités, quel que soit leur niveau de pauvreté expriment et des besoins sociaux et des besoins économiques) ; C'est seulement le degré de ces besoins qui varie en fonction des conditions spécifiques à chaque terroir.

10.5. Les contraintes et les besoins de la CR

10.5.1. les principales contraintes

1. Enclavement de la plupart des villages
2. Insécurité et vol du bétail
3. Appui institutionnel insuffisant
4. Faiblesse des ressources financières de la CR ;
5. Insuffisance en nombre des infrastructures polarisantes

6. Fonctionnalité déficiente des infrastructures polarisantes
7. Système de financement trop contraignant
8. Baisse de la fertilité des sols, pluviométrie insuffisante et faible équipement agricole
9. Problème de déboucher pour les productions locales
10. Dégradation des pâturages et du couvert végétal en général (feux de brousse, coupes abusives...)
11. Analphabétisme

10.5.2. Les besoins

1. Désenclavement des villages de la CR
2. Renforcement des capacités institutionnelles et financières de la CR.
3. Renforcement des capacités du CERP (logistique et Finances)
4. Lutte contre l'insécurité et le vol du bétail
5. Renforcement de la couverture sanitaire et la réduction des inégalités d'accès aux services sociaux de base;
6. Renforcement des capacités des SFD et allègement des conditions de financement
7. Appui aux organisations communautaires de base ;
8. Accentuation de la lutte contre les feux de brousse et les coupes abusives ;
9. Amélioration du niveau de communication;

11. PERSPECTIVES

11.1. Potentialités

1. Potentialités hydrologiques sous-exploitées ;
2. Existence de périmètres aménagés et sous-exploités
3. Jeunesse de la population
4. Vitalité dans la dynamique organisationnelle;
5. Réserves foncières assez importantes
6. Potentialités forestières
7. Potentialités maraîchères et arboricoles

11.2 Options de lutte contre la pauvreté

1. Désenclavement et lutte efficace contre l'insécurité

Au sortir de ce processus participatif d'évaluation de la pauvreté, il apparaît que le désenclavement et la lutte contre l'insécurité sont des préalables à toute politique réaliste de réduction de la pauvreté. La desserte de certaines zones particulièrement défavorisées doit être améliorée afin de rendre plus facile l'accès, en toute saison, aux services sociaux de base et aux marchés.

Dans les localités où des productions agricoles périssables (fruits et légumes) sont importantes - ou à potentiel inexploité - mais qui sont dans cette situation, cela permettra de minimiser les pertes post-récoltes et d'améliorer les revenus monétaires.

La mise en place d'un mécanisme efficace de dissuasion contre le vol de bétail devra être recherchée de concert avec les populations locales. Un tel mécanisme, par ses effets bénéfiques sur

tous les segments du système de production, constituerait une réelle avancée vers la levée des facteurs de vulnérabilité.

2. Lutte contre la dégradation des écosystèmes

Elle doit être une des priorités dans les interventions au niveau de la CR car les inter-relations entre "Pauvreté" et "Surexploitation des Ressources" induisent des comportements néfastes à l'équilibre des écosystèmes. A terme cela pourrait faire peser une lourde hypothèque sur toute entreprise de résorption des effets néfastes de la pauvreté sur le devenir des communautés.

Au niveau des ressources forestières, de manière générale, les EPP ont montré une nette tendance à leur dégradation aussi bien quantitative que qualitative (diminution de la diversité). Il convient de les réhabiliter, en fonction des spécificités écologiques et socioculturelles de chaque milieu, par des actions de sensibilisation plus accentuées, par des formations en techniques de production de pépinières et de reboisement.

Dans le cadre d'une recherche de la durabilité des politiques de protection des ressources forestières, quelques alternatives pourraient être proposées aux populations. Ainsi, des espèces susceptibles de procurer des revenus monétaires à moyen terme devraient également faire l'objet de vulgarisation dans le cadre des exploitations communautaires. Les leçons des expériences de restauration du couvert végétal dans la CR, mais aussi dans les autres régions du pays, devraient être capitalisées.

L'intensification de la lutte contre les feux de brousse est un impératif en tout lieu. Elle l'est encore plus dans cette CR où les pertes en pâturages ont un impact considérable sur l'élevage, un secteur vital pour l'économie et la vie socioculturelle de la population.

Au niveau des ressources foncières, l'amélioration du couvert végétal est susceptible d'impact positif sur la régénération des sols à condition que le système agricole s'intensifie par l'utilisation plus judicieuse du matériel agricole, des semences sélectionnées et par l'usage d'engrais plutôt organiques que minéraux. Il y a lieu ici de souligner la nécessité d'une résolution rapide du problème de financement des producteurs mais aussi celui de la recherche et de la vulgarisation des résultats.

En définitive, la lutte contre la pauvreté devra avoir comme composante essentielle la recherche de la durabilité des ressources environnementales.

3. Diversification des sources de revenus et meilleur accès au financement

Le renforcement des activités maraîchères est désigné par les populations, comme étant un levier puissant d'une politique de réduction de la pauvreté. Un tel renforcement se fera avec la levée des contraintes dans ce secteur. Il en est de même de la promotion de l'arboriculture fruitière ainsi qu'une exploitation rationnelle des ressources forestières.

D'autres secteurs connexes pourraient également se développer. C'est le cas notamment de la transformation artisanale des fruits et légumes, des produits de cueillette (nété) ; de l'artisanat, du commerce, de l'embouche bovine et ovine, de l'aviculture, des AGR en général.

La capitalisation des résultats obtenus par la coopération technique étrangère dans le domaine de la riziculture, devrait faire de cette dernière une importante activité de production de contre saison.

Tout ceci suppose des financements adéquats, le renforcement des capacités des cibles et l'accès aux marchés.

4. Renforcement de la couverture sanitaire et réduction des inégalités d'accès aux services sociaux de base.

Ils permettent d'inscrire dans la durée tout programme de réduction de la pauvreté. Ils serviront aussi, pour les décideurs et pour les populations, de jauge dans l'évaluation du niveau de réalisation des priorités définies à la base.

5. Amélioration du niveau de fonctionnalité de ces services sociaux de base.

La plupart des infrastructures scolaires et sanitaires de la C R ne donnent pas satisfaction aux populations en raison de leur faible efficacité. Le renforcement des capacités des ASC et matrones, l'amélioration de leurs motivations, la mise en place de moyens logistiques ainsi que les approvisionnements réguliers en médicaments devraient promouvoir le mieux-être des populations.

6. Mise en place des mécanismes de concertation des structures d'appui dans la lutte contre la pauvreté

Elle vise une meilleure synergie des actions que mènent les organismes d'appui en rapport avec les plans locaux de développement. Elle permettra aussi une meilleure coordination de ces actions à l'échelle régionale, voire nationale.

ANNEXES